

Expression citoyenne au Conseil municipal

Le règlement intérieur du Conseil municipal adopté au début de ce mandat prévoit en fin de séance un temps d'expression directe des habitants qui peuvent poser aux élus des questions d'intérêt général.

Article 27 du règlement intérieur du Conseil municipal : expression citoyenne

Après la clôture de la séance, le maire durant un quart d'heure au maximum peut donner la parole aux personnes du public présentes qui déclinent leur identité avant d'exprimer oralement leur question aux élus de la commune.

Les questions posées doivent être des questions d'intérêt général, concernant la ville. Si une réponse immédiate est possible elle est donnée. Dans le cas contraire une solution pour une réponse est proposée.

Séance du 18 décembre 2014

Question 1 :

« Pour l'enquête publique sur le PLU un dossier sera visible en mairie, sera-t-il aussi possible de le consulter sur internet et dans différents endroits d'Eybens, comme à l'Odysée par exemple ? »

Réponse de Pierre Bejjaji, adjoint à l'aménagement et à l'intercommunalité :

« C'est une bonne idée de rendre ces documents accessibles ailleurs qu'à la mairie. Les informations seront disponibles sur internet prochainement, le vote ayant eu lieu ce soir ».

Question 2 :

« Quand on apporte ses déchets à la déchetterie, on a devant soi un mur qui rend difficile l'opération, notamment pour les personnes âgées qui ont du mal à soulever leurs sacs pour les jeter par-dessus. Peut-on améliorer cela ? »

Réponse de Francie Mégevand, maire d'Eybens :

« Plusieurs habitants nous ont interpellés à ce sujet. J'ai donc interrogé la Métro (en charge de la gestion de la déchetterie) qui a répondu que ce mur est imposé par la réglementation, pour des questions de sécurité, toutes les déchetteries doivent être protégées. Mais nous continuons à chercher à résoudre ce problème. »

Question 3 :

« Eybens a obtenu une deuxième fleur qui récompense justement le travail de fleurissement fait toute l'année. Le concours des jardins fleuris commence en avril, ce qui est regrettable car le jury ne peut pas apprécier le fleurissement de printemps chez les gens. Est-il possible d'avancer la fin des inscriptions pour que le jury puisse passer plus tôt ? »

Réponse d'Henry Reverdy, conseiller délégué aux espaces verts et aux déplacements doux :

« Nous avons décidé de modifier le fonctionnement de ce concours pour le faire évoluer et afin qu'il associe davantage les habitants. Nous leur proposerons notamment des formations en lien avec le service des espaces verts de la mairie. Nous étudierons s'il est possible de prendre en compte le fleurissement de printemps dès cette année. »

Question 4 :

« Le Journal municipal va paraître tous les deux mois. J'en suis déçu et je le regrette car la plupart des Eybinois aimaient recevoir le journal tous les mois et appréciaient de lire notamment les éditos. Beaucoup d'Eybinois n'ont pas internet, il faut aussi penser à eux. »

Réponse de Francie Mégevand, maire d'Eybens :

« Nous voulons adapter la communication à de nouveaux supports numériques. Dans un premier temps, le journal sera plus consistant et comptera plus de pages. Un travail de fond est engagé sur la communication municipale et notamment sur le journal. Nous allons associer les habitants à cette réflexion via des Ateliers citoyens en février et mars. »

Question 5 :

« Dans la délibération 10 de ce Conseil vous retirez des logements de fonction de la Ville celui situé à côté de l'école du Val. Or ce logement s'accompagnait d'une surveillance qui ne sera plus assurée, alors que c'est un lieu où il y a souvent des rencontres de jeunes ».

Réponse de Nicolas Richard, adjoint à la transition écologique et au patrimoine :

« L'occupation de ce logement s'accompagnait en effet d'une mission de surveillance des bâtiments, qui vont passer sous protection automatique. Mais cette mission ne concernait de toute façon pas l'espace public alentours. »

Question 6 :

« Quand on remonte l'avenue Jean Jaurès il n'y a pas d'illuminations cette année, Eybens est donc en deuil ? »

Réponse de Francie Mégevand, maire d'Eybens :

« Nous avons choisi de privilégier les illuminations dans les lieux de vie et moins sur les grands axes routiers cette année. Il est vrai que ceux qui circulent sur l'avenue doivent trouver cela plus triste qu'avant, mais il y a des lumières au square des Maisons Neuves et devant l'Odyssee. Nous avons opté pour cette autre façon de faire et nous avons de nombreuses remontées d'habitants qui apprécient d'avoir des illuminations dans leurs quartiers. »

Question 7 :

« Vous avez voté une délibération sur le recrutement d'agents recenseurs, ce serait une bonne chose de porter une attention particulière aux jeunes d'Eybens dans ces recrutements pour leur donner une chance de se créer une expérience professionnelle. »

Réponse de Francie Mégevand, maire d'Eybens :

« Les recrutements se font en lien avec AgirEmploi et la Mission locale. Cette double préoccupation de l'emploi des jeunes et de la dimension locale est donc bien prise en compte. »